Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Depôt de plainte et pièce d'identité

---
Par Jen

Bonsoir,

J'ai envoyé par lettre recommandée AR en ligne sur le site de La Poste une plainte à la Procureure de la République.

Je me suis aperçue par la suite que je n'ai pas joint une copie de ma pièce d'identité. Ma plainte est-elle recevable quand-même?

Je vous remercie d'avance de vos réponses.
Jen

---
Par Indigo

Bonjour Jen,

Lorsque vous indiquez ;

"Je me suis aperçue par la suite que je n'ai pas joint une copie de ma pièce d'identité. Ma plainte est-elle recevable quand-même? »

Rien ne vous interdit de faire une photocopie de votre courrier et de la transmettre
au Procureur de la République en vous excusant d'avoir omis d'y joindre la copie
de votre pièce d'identité.

Cordialement